

Selon le cas, nous pouvons vous recommander de remplacer votre dent absente par un bridge. Le bridge est un ensemble de trois dents prophétiques solidaires qui s'appuient sur les deux racines voisines de la dent absente.

Les dents voisines de l'édentation sont déjà abîmées. En revanche, leurs racines sont solides et intactes, nous pouvons donc nous en servir pour soutenir le bridge.

Ces dents voisines seront soit dévitalisées, soit conservées vivantes. Il est parfois utile de poser un inlay-core si la partie visible de la dent n'est pas suffisamment solide.

Après avoir effectué une empreinte, le praticien fera réaliser un ensemble de trois prothèses solidaires: l'une centrale pour remplacer la dent absente, les deux autres pour s'appuyer sur les racines.

Le bridge sera ensuite scellé définitivement, après un éventuel essayage. Vous récupérerez ainsi l'usage de votre dent absente dans les mêmes conditions de confort qu'une dent naturelle.

Pour remplacer des dents absentes, il existe aussi la solution de l'appareil amovible (encore appelé dentier) qui n'est retenu qu'en dernier recours tant les inconvénients sont importants: crochets abîmant les dents voisines, peu esthétique, très inconfortable...